

# Charente-Maritime - Le Département

Le 13/03/2026 - Communiqué de presse - Auteur : Charente-Maritime - Le Département | Temps de lecture : +/- 3 minutes et 15 secondes

## Visite

### presse de chantier d'automatisation de la gare de péage du pont de Ré et présentation des études circulatoires (3ème voie et régulati...



Les travaux d'automatisation complète de la gare de péage du pont de Ré ont démarré en octobre 2025. Avec plusieurs objectifs : la suppression des 4 dernières cabines manuelles et la mise en place de 9 bornes automatiques (dont 3 bornes acceptant les espèces), l'amélioration de l'offre « télébadges » en y intégrant les poids-lourds, la sécurisation des accès aux équipements de la gare pour la maintenance, ainsi que l'amélioration de l'éclairage et de la signalétique à l'attention des usagers. À ce jour, une voie modernisée est en service pour le télépéage, avant une automatisation complète de la gare prévue pour juin 2026.

Ce chantier complexe porte sur le renouvellement des 9 voies de la gare, la reprise de l'ensemble des équipements de voirie, d'éclairage et de signalétique, ainsi qu'une évolution du système informatique d'exploitation. Avec plusieurs objectifs :

**La simplification du passage en voie :** Lors du passage en voie, les usagers se familiariseront progressivement avec les nouvelles bornes automatiques. Les différents équipements déployés permettront de faire circuler un large panel de profils d'usagers dans un nombre maximal de voies. Ainsi, les abonnés pourront emprunter l'ensemble des voies signalées par le logo « carte ». Par ailleurs, le télépéage poids lourds sera déployé au péage, renforçant la fluidité et la sécurité du trafic. Le nouveau système offrira également une régulation du trafic plus fine, permettant de mieux gérer les encombrements à l'entrée de l'île.

**Une expérimentation de lecture de la plaque :** Une phase d'expérimentation de la lecture automatisée des plaques d'immatriculation débutera en 2027. Ce dispositif permettra à certaines familles d'usagers d'être reconnues en voies, sans avoir à présenter leur carte d'abonnement.

**La sécurisation et l'optimisation des moyens d'exploitation :** L'automatisation complète de la gare de péage permettra d'optimiser les moyens d'exploitation, notamment en sécurisant les processus en cas d'absence de personnel ou d'aléas d'exploitation. Avec l'automatisation des voies, l'équipe d'agents qui pilote la gare de péage depuis le local de surveillance sera renforcée : rendant le métier plus qualifié et plus attractif.

**Le coût du projet d'automatisation de la gare de péage est de 3.6 M€ TTC, financé intégralement par le Département** (budget annexe du pont de Ré alimenté par les recettes perçues au péage – redevance sur service rendu).

Calendrier : Octobre 2025 : démarrage des travaux de génie civil dans les voies 7, 8 et 9. De janvier à mars 2026 : 4 voies modernisées mises en service. Travaux sur les voies suivantes par phasage successif pour impacter le moins possible la circulation des usagers. Juin 2026 : mise en service complète des 9 voies. Début 2027 : expérimentation de la lecture automatisée des plaques d'immatriculation

## Bilan de la régulation du giratoire de La Redoute"

Le trafic annuel aux abords du pont excède les 6 millions de véhicules. Le giratoire de La Redoute, où se rejoignent les itinéraires sud et nord de l'île, est particulièrement sollicités. Lors des pics de fréquentation ce giratoire est le point de départ d'importantes remontées de file : vers le péage et La Rochelle lors des affluences importantes « continent > île » ; ou à l'inverse vers Sainte-Marie-de-Ré et La Flotte-en-Ré lors des affluences importantes « île > continent ».

C'est la raison pour laquelle le Département expérimente depuis l'été 2022 des équipements de régulation pour optimiser la capacité d'écoulement de ce giratoire. Connectés aux dispositifs de bord de route de « Respi-Ré info trafic » (plus de 4 millions de connexions en 2025), ces équipements comprennent 3 feux tricolores de régulation, un panneau « passez » sur la RD201 et un panneau « sens interdit » dynamique à l'entrée de la rue du Défend. Ces équipements s'activent automatiquement lors des pics de trafic et visent à :

- Reporter le trafic vers la RD201 en favorisant son écoulement
- Eviter reports « RD201 > RD 735 » via le bourg de Rivedoux-Plage.

**Une étude d'évaluation de cette expérimentation a été conduite pendant l'été 2025 démontrant son efficacité et l'intérêt de pérenniser ce dispositif en y apportant des modifications : améliorer la signalisation routière notamment vers l'itinéraire sud et adapter l'aménagement du giratoire pour optimiser la compréhension des trajectoires.**

## **Présentation des études de faisabilité et de structure d'une 3ème voie sur le pont de Ré**

Parallèlement, deux études de faisabilité d'une 3ème voie sur le pont réservée aux transports collectifs ont été conduites :

- Une étude de faisabilité technique et financière : en s'appuyant sur une analyse détaillée de l'infrastructures, un élargissement de l'ouvrage par encorbellement a pu être modélisé. Le programme des travaux nécessaires à envisager a été détaillé pour un coût estimé à 45 M€ et un chantier s'étirant sur plus de 36 mois en continu (circulation en alternat).
- Une étude d'impact circulaire : 3 scénarios différents d'implantation de cette 3ème voie ont été établis en définissant d'une manière détaillée les conditions de réinsertion dans les voies existantes de part et d'autre du pont.

À partir d'un modèle dynamique de simulation de l'écoulement du trafic, les gains de temps de parcours pour les véhicules de transport collectif ont pu être estimés, ainsi que les impacts sur la circulation générale. Compte-tenu du coût de cette 3ème voie, des solutions alternatives ont également été testées.

### **VOS CONTACTS**

**Département de la Charente-Maritime**

**Vanessa Chartreux**

Responsable des relations presse

01 02 03 04 05

06 07 08 09 10

pressedigitale@gmail.com

### **CONFÉRENCE DE PRESSE :**

16/03/2026 à partir de 11h